

La Rochelle

Copies :

- Accueil Hôtel de Ville
- DGST Accueil, secrétariat
- Philippe MORISSE
- Maëlle LE ROUZES
- Claire GOLLIERCHON
- Matthieu MARIN
- Voirie - Autorisation
- Service Communication
- Comité de quartier
- Pascal LAFFARGUE
- Francis MALAUSSENE

Mon quartier

MM/CB

Le 9 juillet 2014

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'ouverture de la crèche située dans la rue Clause Masse, et donc la présence d'enfants dans le secteur, sera l'occasion de réaliser des aménagements légers qui permettront d'améliorer la sécurité de chacun des usagers.

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que, dans les prochains jours, nos services vont procéder à la matérialisation du stationnement « en chicane » ayant pour objectif, entre autres, de réduire les vitesses pratiquées sur cet axe.

Vous trouverez au dos de ce courrier un plan détaillant ces dispositions. Sachez également que les trois places « d'arrêt minute » créées devant la crèche, seront autorisées au stationnement courant en dehors des jours d'ouverture de l'établissement (week-end et jours fériés).

Aussi, en votre qualité de riverain, je tenais ce que vous soyez informé en priorité de cette réalisation, dont je suis convaincu que vous comprendrez le bien-fondé.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples informations, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jean-Marc SOUBESTE
Adjoint du Maire
Délégué Mobilité urbaines, Voirie



Lettre distribuée aux riverains